



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT

Les présentes conditions générales forment, avec le bulletin d'adhésion, le contrat qui lie l'abonné à Tonicia Club. L'abonné reconnaît en avoir pris connaissance avant de signer.

Article 1 - Objet

Les présentes conditions encadrent l'abonnement souscrit auprès de la salle Tonicia Club, 3 place du Marché, 00000 Exemplville.

Article 2 - Accès

L'abonnement donne accès à la salle et aux cours collectifs pendant les horaires d'ouverture, de 7 h à 22 h en semaine et de 9 h à 18 h le week-end. L'abonnement est personnel et ne peut pas être prêté.

Article 3 - Prix

L'abonnement mensuel coûte 29,90 euros TTC, prélevés le 5 de chaque mois. Les frais d'inscription, de 20 euros, sont payés une seule fois.

Article 4 - Durée

L'abonnement est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de la date de signature.

Article 5 - Reconduction

À l'issue de la durée initiale, l'abonnement est reconduit tacitement pour des périodes successives de 12 mois, sauf résiliation notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 3 mois avant la date d'échéance.

Article 6 - Résiliation anticipée

Pendant la durée initiale, la résiliation est possible uniquement pour motif légitime (déménagement de plus de 30 km, raison médicale justifiée). Elle donne lieu à des frais de dossier de 60 euros.

Article 7 - Suspension

L'abonnement peut être suspendu jusqu'à 2 mois par an sur présentation d'un justificatif. Les prélèvements sont alors interrompus.

Article 8 - Règlement intérieur

L'abonné s'engage à respecter le règlement intérieur affiché dans la salle, notamment l'usage d'une serviette et de chaussures propres.

Article 9 - Responsabilité

La salle n'est pas responsable des objets laissés dans les vestiaires. Des casiers avec cadenas sont disponibles.

Article 10 - Données personnelles

Les informations recueillies servent à gérer l'abonnement. Vous pouvez demander à les consulter ou à les effacer en écrivant à la salle.

Article 11 - Rétractation

L'abonné dispose d'un délai de 14 jours à compter de la signature pour se rétracter, sans motif, en informant la salle par écrit.

Article 12 - Médiation et loi applicable

En cas de litige, l'abonné peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. Le contrat est soumis au droit français.

Fait à Exemplville, en deux exemplaires. Mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature de l'abonné :

Signature : _____